

## PROCEDURE D'INSCRIPTION EN 2<sup>ème</sup> & 3<sup>ème</sup> ANNEE

Inscription du 1<sup>er</sup> octobre au 14 décembre 2018

**Au préalable de votre inscription vous devez souscrire à la CVEC** sur <http://MesServices.etudiant.gouv.fr>, **une attestation de souscription vous sera demandée dans votre dossier administratif.**

Rappel : l'inscription en doctorat se fait en deux étapes : en ligne sur **SIGED** et l'inscription administrative.

### 1<sup>ère</sup> étape : inscription pédagogique

1. **Connectez-vous** à l'application SIGED <https://siged.universite-lyon.fr>, avec code de l'an dernier.
2. **Cliquez sur me réinscrire** et remplissez les informations demandées.
3. **Soumettre votre dossier** à validation.
4. **Validation électronique** sur SIGED de votre dossier par les directeur.rice.s de thèse, du laboratoire et de l'Ecole Doctorale.

Vous pouvez suivre l'avancement de ces validations dans l'application en consultant votre dossier (onglet *Suivi des inscriptions*).




### 2<sup>ème</sup> étape : inscription administrative

Lorsque votre dossier sera **validé à l'étape 5/6** vous pourrez procéder à l'inscription administrative.

Elle se fait auprès de Mme Cenille [sonia.cenille@entpe.fr](mailto:sonia.cenille@entpe.fr) en envoyant un mail pour prendre rendez-vous et remettre votre dossier avec tous les documents demandés (voir liste ci-dessous).

Après vérification de la recevabilité du dossier administratif et le paiement des droits effectué, l'inscription est définitive et une attestation d'inscription vous sera remise.

## DOCUMENTS DEMANDES

- 1) **Attestation CVEC obligatoire** pour la validation de votre inscription
- 2) **Dossier d'inscription SIGED** à imprimer lorsque vous serez à l'étape 5/6
- 3) **Attestation** d'assurance responsabilité civile  
*Toute personne française ou étrangère doit être couverte par une assurance « responsabilité civile » avec garantie des dommages corporels.*
- 4) **Sécurité Sociale :**
  - **attestation** (photocopie) de la CPAM ou MGEN, *pour les contractuels pensez à signaler votre changement de statut à la CPAM en tant que salarié,*
  - si vous faites partie de l'Espace Economique Européen ou de la Suisse, **copie de votre carte CEAM ou formulaires communautaires** E106, E109, E111, E121 vous couvrant sur l'année universitaire ou exonération,
- 5) **Financement** à fournir **uniquement** si lors de votre 1<sup>ère</sup> inscription, vous ne m'avez pas transmis de contrat ou un justificatif d'une durée de 3 ans
- 6) **Frais de scolarité à payer 380 €**  
**Exonérés si :**
  -  Soutenance avant fin décembre 2018
  -  Boursier du gouvernement français ou Campus France (sur présentation d'un justificatif)
  -  Cotutelle (Si prévu dans la convention entre les établissements concernés)

## CHECKLIST

PIECES à présenter	
<b>Attestation CVEC nouveau</b>	
Dossier d'inscription SIGED <b>5/6</b> à télécharger	
Attestation d'assurance responsabilité civile	
Attestation Sécurité Sociale	
Moyen de paiement : Carte Bancaire (380 € frais de scolarité)	
A FOURNIR LE CAS ECHEANT	
Titre de séjour	
Visa	
Financement (si annuel ou nouveau)	